



# Magistère - Hautes carrières juridiques

## Mention Magistère

*Le Magistère est une formation diplômante en deux années, complémentaire à la formation principale proposée en droit au sein de l'Université Jean Monnet Saint-Étienne. Les deux années s'effectuent en parallèle des deux années d'un master mention droit privé ou droit public. La formation est donc conditionnée à l'inscription en master droit.*

**Vous pouvez retrouver la conférence autour du Magistère du 9 avril via le lien suivant :**

<https://ujmstetienne.webex.com/ujmstetienne/ldr.php?RCID=3092c993ca36446cae458270da90b4db>

**et le mot de passe : kWBJDj9P**

## Objectifs

Le magistère est une formation d'excellence qui offre un complément de formation aux étudiants inscrits dans un master mention droit et qui se destinent aux concours de la haute fonction publique de catégorie A+, en particulier ceux de l'ENA, de l'EN3S ou de l'EHESP, aux concours judiciaires (ENM, CRFPA), également les étudiants souhaitant intégrer le monde des affaires et de l'entreprise ou ceux se destinant à une carrière dans l'enseignement supérieur et/ou dans la recherche.

En complément des compétences acquises dans le cadre du master de droit suivi à titre principal, la formation proposée dans le magistère donne aux étudiants qui le suivront trois compétences principales. D'abord, une culture juridique générale et transversale, permettant d'appréhender un rapport juridique dans toutes ses dimensions et implications, par-delà les matières, de façon décloisonnée. Ensuite, une approche pluridisciplinaire du rapport juridique, prenant en considération son environnement social, politique, économique et international, et de l'impact de cet environnement sur la prise de décision. Enfin, une culture générale des grands problèmes contemporains, sociaux, politiques et internationaux.

En outre, des modules méthodologiques permettront d'une part un perfectionnement des acquis pour les exercices les plus courants et, d'autre part, une préparation à la rhétorique et aux stratégies argumentatives, donnant une grande place à l'oralité. Les compétences en anglais seront également renforcées.

## Pour qui ?

### Public visé

Le magistère est une formation sélective qui se déroule sur deux ans et qui a vocation à accueillir une vingtaine d'étudiants extrêmement motivés. L'entrée se fait à l'issue de la L3 Droit ou LAP. La formation est également ouverte à la formation continue.

L'accès au magistère peut également être ouvert aux étudiants de Master 1, Master 2 voir post Master 2qui souhaiteraient avoir une formation complémentaire.

### Conditions d'admission

La sélection à l'entrée de la formation s'effectue au regard de plusieurs critères d'admissibilité et d'admission.

La phase d'admissibilité s'effectue sur dossier, sur la base des notes obtenues en Licence et d'une lettre de motivation dans laquelle le candidat explique ses objectifs et ses attendus. La phase d'admission prend la forme d'un entretien individuel oral avec les responsables de la formation.

Les responsables de la formation, en lien avec les responsables des masters de droit de l'UJM, établissent une liste d'admission principale et, le cas échéant, complémentaire.

Le recrutement en formation continue s'effectue selon les mêmes modalités (lettre de motivation et entretien oral) à l'exception des résultats universitaires de Licence.

**Candidater par dossier du 12 avril au 13 mai en envoyant votre dossier par mail à Mme PICARD, Co-directrice de la formation à l'adresse [kelly.picard@univ-st-etienne.fr](mailto:kelly.picard@univ-st-etienne.fr)**

Le dossier comprend:

- > Pièce d'identité
- > CV
- > Lettre de motivation
- > Bulletin de note de L1, L2 et L3 et le cas échéant de master

Les candidats pré-sélectionnés seront amenés à passer un entretien individuel. **La liste d'admission sera publiée fin mai début juin.**

Pour la formation continue le dossier comprend :

- > Pièce d'identité
- > CV
- > Lettre de motivation
- > Bulletin de note des études supérieures réalisées
- > Une attestation de prise en charge des frais de formation par l'employeur

# Programme

## > **Projet professionnel**

Ce séminaire ouvre la formation dès juillet avec la rencontre d'intervenants professionnels afin de témoigner de leur parcours, des difficultés qu'ils ont rencontrées, des stratégies de réussite qu'ils ont développées et des conseils qu'ils ont à prodiguer aux étudiants afin que ceux-ci atteignent leurs objectifs à leur tour. Ce séminaire sera l'occasion de préciser le projet de l'étudiant et de faire un bilan de ses points forts et de ses marges de progression. Il sera également l'occasion de créer des liens avec des professionnels.

## > **Art oratoire et stratégies argumentatives**

La rhétorique, l'argumentation, l'éloquence seront au cœur de ce module. Il s'agira de former les étudiants à faire valoir des arguments, à écouter ceux des autres et être en capacité d'y répondre pour, au final, se montrer capable de prendre une décision, de la justifier et de l'assumer. Des « joutes » en équipe pourront dans ce cadre être organisées.

L'accent sera également mis sur les entretiens collectifs. Le module intégrera dans ce cadre une approche comportementale (expression, codes et attentes, capacité d'écoute et d'échange) et des outils de stratégie argumentative. L'outil numérique pourra à cette fin être utilisé (enregistrement audiovisuel pour analyse critique du comportement, etc.).

## > **Rédaction d'actes**

L'objectif est de perfectionner les étudiants aux différents types d'épreuves en vigueur dans les concours visés (cas pratique, note de synthèse, note d'analyse, résumé, commentaire de texte, lecture rapide, etc.) ainsi qu'à la rédaction d'actes juridiques (contrat, marché public, norme, etc.).

## > **Module Anglais de spécialité**

Cours d'anglais lors desquels l'oralité sera fortement privilégiée.

## > **Module Transversalités juridiques**

Cet enseignement vise à tirer une réflexion décloisonnée des cours suivis au sein de la formation principale. L'objectif est de donner aux étudiants une approche globale et transversale des problématiques juridiques, en travaillant sur les liens et passerelles qui existent entre les matières. Le but est de parvenir au traitement complet d'une situation juridique donnée. Le programme couvre l'intégralité du droit public et du droit privé, ainsi que la procédure, y compris dans leur aspects européens et internationaux. Les thématiques abordées doivent permettre de couvrir tout ou une grande partie du champ disciplinaire (ex. le contrat ; le couple ; la responsabilité ; la transition, etc.) de façon décloisonnée non seulement au sein des matières de droit privé et de celles de droit public, mais également entre le droit privé et le droit public.

Accessoirement, ce module permet de revenir sur des notions abordées durant l'ensemble de la formation juridique et de mieux se préparer aux épreuves.

## > **Module Problématiques contemporaines et sociales**

Ce séminaire vise à préparer les étudiants à une meilleure compréhension du monde contemporain. Il s'agira d'appréhender des problématiques contemporaines d'ordre général portant sur le rôle des pouvoirs publics et leurs rapports à la société.

Trois axes structurent ce séminaire : Société & Santé ; Société & Environnement ; Société & Monde de l'entreprise.

## > **Module Problématiques européennes et internationales**

Ce séminaire est destiné à offrir aux étudiants une plus grande ouverture sur le monde européen et international. Si la majeure partie des enseignements possède déjà une dimension internationale, ce séminaire a vocation

à traiter de manière plus approfondie certaines questions spécifiquement internationales ou bien à nourrir la réflexion par une comparaison des cultures juridiques et politiques.

L'étude de ces questions européennes et grands enjeux internationaux se structurent autour de trois axes : Justice & Contentieux ; Sécurité & Défense ; Grandes questions internationales

> **Module Pluridisciplinarité appliquée au juridique**

L'objectif est de donner aux étudiants les connaissances, les compétences et les outils nécessaires à la compréhension des enjeux économiques, politiques et budgétaires de la société et du droit. Il s'agit de montrer en quoi des matières comme l'économie, l'économie politique, la sociologie, les finances publiques, la philosophie et l'histoire sont liées aux questions juridiques. Ce module doit permettre une prise de décision juridique en considération des intérêts, des enjeux, des conséquences liées à l'environnement pluridisciplinaire dans lequel la décision intervient, afin de prendre une décision éclairée, en contexte.

> **Module Culture juridique et scientifique**

Il sera demandé aux étudiants du Magistère de consolider leur culture juridique et scientifique en assistant au séminaire général du CERCRID, aux conférences proposées dans le cadre des différents masters ainsi qu'aux conférences pluridisciplinaires proposées à l'UJM.

Master 1	Volume horaire prévisionnel		Crédits ECTS	Coefficient
	CM	TD		
<b>Semestre 1</b>	<b>10h</b>	<b>51h</b>		
Anglais		10h		
Projet professionnel		8h		
Transversalités juridiques substantielles	10h	5h		
Problématiques contemporaines et sociales		10h		
Problématiques européennes et internationales		10h		
Pluridisciplinarité appliquée au juridique		8h		
<b>Semestre 2</b>	<b>10h</b>	<b>51h</b>		
Anglais		10h		
Art oratoire et stratégies argumentatives		8h		

Transversalités juridiques substantielles	10h	5h		
Problématiques contemporaines et sociales		10h		
Problématiques européennes et internationales		10h		
Pluridisciplinarité appliquée au juridique		8h		

Master 2	Volume horaire prévisionnel		Crédits ECTS	Coefficient
	CM	TD		
<b>Semestre 1</b>	<b>10h</b>	<b>56h</b>		
Anglais		10h		
Rédaction d'actes		8h		
Transversalités juridiques processuelles	10h	10h		
Problématiques contemporaines et sociales		10h		
Problématiques européennes et internationales		10h		
Pluridisciplinarité appliquée au juridique		8h		
<b>Semestre 2</b>	<b>20h</b>	<b>28h</b>		
Anglais		10h		
Art oratoire et stratégies argumentatives		8h		
Transversalités juridiques substantielles	20h	10h		

## Validation

---

Le magistère est annualisé, même si un séquençage en semestre est rendu nécessaire pour suivre le calendrier de la formation principale suivie par l'étudiant. Le principe est celui d'une évaluation, par module, sous forme de contrôle continu.

Plus précisément, l'année de M1 sera évaluée sur la base d'un contrôle continu (composé de quatre évaluations portant sur les modules : Anglais ; Transversalités ; Pluridisciplinarité ; Problématiques) ainsi que d'une épreuve terminale.

L'année de M2 sera évaluée sur la base d'un contrôle continu (composé de trois épreuves : Anglais ; Transversalités ; Problématiques et Pluridisciplinarité) ainsi que deux épreuves terminales en fin d'année : un grand écrit et un grand oral.

Aucune épreuve de rattrapage n'est organisée.

L'admission en année supérieure est acquise dès lors que la moyenne générale sur l'année est obtenue.

**Le Magistère permet l'obtention d'un diplôme universitaire de niveau 7.**

## Coût de l'inscription

---

1500€